

Inscriptions à l'école primaire de Saint-Julien-de-Coppel

Pour les enfants nés en 2022 et les nouveaux arrivants sur la commune, les inscriptions ont lieu **à la mairie de Saint-Julien sur rendez-vous**.

Prendre rdv à la mairie à compter **du 31 mars et jusqu'au 25 avril 2025** au **04.73.68.42.81** (aux horaires d'ouverture du secrétariat) ou envoyer un mail à **aolivier@saintjuliendecoppel.fr**

Le jour du rendez-vous vous devrez apporter les documents suivants :

- le livret de famille
- Le carnet de santé
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- La fiche de renseignement (pages 3 et 4)
- Un certificat de radiation pour les élèves déjà scolarisés dans une autre école
- Une dérogation pour les enfants ne résidant pas sur la commune

Après votre rendez-vous en mairie vous téléphonerez ensuite à l'école au 04.73.68.39.88 pour prendre rendez-vous auprès de la directrice, Manon VAUZEILLES.

Les documents nécessaires pour l'admission à l'école sont :

- Le certificat d'inscription délivré par la mairie
- Le carnet de santé de l'enfant
- Un certificat de radiation pour les élèves déjà scolarisés dans une autre école